



Cotonou, le 08 mai 2024

N° 023 /MESTFP/DC/SGM/DESTFP/SOSPP/SA

## COMMUNIQUE

(Pour large diffusion)

**Objet** : Ouverture des registres d'inscription pour l'Académie  
des micro-projets de l'EFTP, édition 2024

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle informe le public, notamment les Chefs d'établissements publics et privés d'Enseignements Agricoles, que le registre des inscriptions à l'Académie des micro-projets, édition 2024 est ouvert du **15 juin au 15 juillet 2024**. Cette édition sera consacrée aux **métiers d'aviculteur, cuniculteur et pisciculteur**.

### ❖ Conditions d'inscription

Sont éligibles à cette compétition, les apprenants ou groupe d'apprenants finissants des établissements publics et privés d'Enseignements Agricoles, ainsi que les diplômés de ces deux (2) dernières années. Ces postulants doivent être porteurs de projets d'entreprise novateurs en lien avec les métiers sus cités.

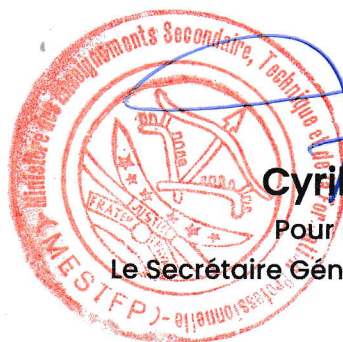
### ❖ Dossier de candidature

Les candidats à l'Académie des micro-projets sont présentés par leurs établissements de provenance. Chaque micro-projet devra être accompagné d'une fiche descriptive d'une à deux pages qui présentera, entre autres, les éléments utiles ci-après :

- les objectifs principaux du projet ;
- l'innovation du projet ou le problème que règle le projet ;
- le mécanisme de financement prévu ;
- les risques et les contraintes liées au projet ;
- la rentabilité du projet.

Les documents de projet seront déposés, en versions électronique sur CD-Rom et papier en cinq (05) exemplaires, par les Responsables d'établissement dans les Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle ou à la Direction de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle.

Pour tout autre renseignement complémentaire, les Responsables des établissements de formation peuvent s'adresser au Service de l'Orientation Scolaire Professionnelle et du Partenariat (SOSPP) de la Direction de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle aux adresses ci-après : Tél: 00 (229) 96 83 73 37 / 97 55 24 25 ; Email : associati75@gmail.com, monsdoc@gmail.com.



**Cyrille AÏNAMON**  
Pour le Ministre et P.O.  
Le Secrétaire Général du Ministère